



CAVALAIRE  
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE  
LE MAG  
JUILLET 2016

VIVRE ENSEMBLE  
COMMUNE DE CAVALAIRE



# EDITO DU MAIRE



“

*Le verbe « subir » n'est pas de mon vocabulaire et je ne l'associerai pas au Cavalaire de demain, je préfère parler d'envie et d'ambition pour ma ville*

”

## Edito

---

Cavalaire est en mouvements, l'immobilisme ou la frénésie n'ont pas cours car pour moi le résultat prime sur les effets d'annonce...

L'élan que nous avons imprimé à notre cité dès notre arrivée ne s'est pas démenti mais nous gardons l'œil attentif. Le travail de fond entrepris s'accompagne d'une réflexion continue sur l'équilibre vital d'une bonne gestion, avec les moyens qui sont les nôtres aujourd'hui, sans en inventer d'autres qu'il faudrait, un jour, payer...

Il faut savoir penser et repenser les projets face aux réalités d'un budget et de ses limites, encore déplacées par la baisse des dotations de l'Etat, encore malmenées par l'érosion de notre littoral sans qu'il y ait de contreparties à ces problématiques.

Nous posons aujourd'hui le Cavalaire de demain mais sans dirigisme, à l'écoute des Cavalois et en parfaite conscience de la prudence dont nous devons faire preuve, au service d'aujourd'hui et des générations futures.

Nous appliquons au projet du port cette gestion de bon sens et d'anticipation, cette vision à la fois pragmatique, prudente et réaliste qui nous permet de **certifier que le budget du port sera seul concerné par cette nouvelle orientation. Qu'il soit acté une fois pour toutes que le budget de la ville et par voie de conséquence l'impôt versé par les Cavalois ne seront en rien concernés.**

Le verbe « subir » n'est pas de mon vocabulaire et je ne l'associerai pas au Cavalaire d'aujourd'hui ni à celui de demain, je préfère parler d'envie et d'ambition pour ma ville.

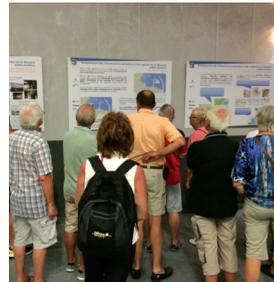
Nous oeuvrons tous en ce sens, à chaque étage de la municipalité votre bien-vivre est notre priorité mais l'avenir se décide aujourd'hui et nous y mettons toute notre énergie !

J'aime Cavalaire

Bien à vous  
*Philippe Leveillé*

# DEMAIN, LE PORT ET LES PLAGES

Le 8 juin dernier, à la salle des fêtes, une réunion publique a été consacrée au projet de redéploiement des infrastructures et des espaces sur le domaine public maritime.



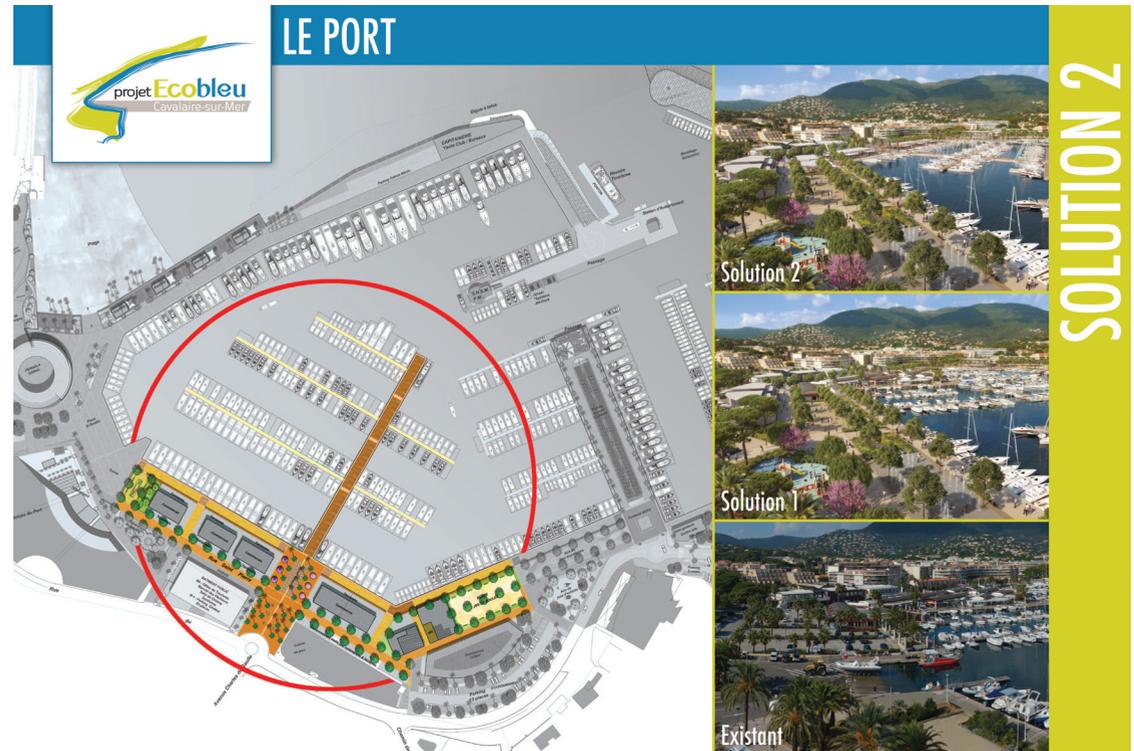
## Deux esquisses du réaménagement du port ont été présentées.

La seconde esquisse, qui pourra constituer une seconde tranche des travaux décalée de quelques années, comprend des aménagements complémentaires à la première localisés au centre d'animation du Port, et aux quais bordant celui-ci.

**Pour les plages, le dispositif de stabilisation du trait de côte permettra d'augmenter confortablement et durablement la profondeur de nos plages en combinant :**

- Des récifs immergés, selon un procédé écologique innovant
- une butée de pied de plage
- un rechargement initial de 11 000 m<sup>3</sup>, suite à la mise en place des deux systèmes précédents

**Ces deux opérations font partie d'un seul projet : le projet Ecobleu, dont l'objectif est de donner à notre station balnéaire, à ses habitants, à nos enfants, des atouts pour une prospérité et un développement harmonieux dans les dix, vingt et cinquante prochaines années.**



## LES ÉTAPES À VENIR

Les avant-projets détaillés (APD) relatifs aux plages et au port vont être proposés pour **approbation au conseil municipal** au mois de juillet.

Les dossiers d'autorisation seront **transmis pour instruction aux services de l'Etat**, et ceci à plusieurs titres : loi sur l'eau, incidences Natura 2000, évaluation environnementale...

Parmi les procédures exigées par les textes, **une enquête publique** sera conduite par un commissaire enquêteur.

**Une fois toutes les autorisations obtenues et les entreprises sélectionnées, les travaux pourront débuter.**

Pour le port, ils sont prévus d'octobre 2017 à juin 2018 et d'octobre 2018 à juin 2019.

**Pour les plages**, les dispositifs anti-érosion étant financés par la commune, il sera proposé au Conseil Municipal de voter une autorisation de programme, afin de réaliser les travaux sur trois exercices, toujours en dehors de la saison, à partir d'octobre 2017.

Pendant la phase d'instruction, la structure de gestion du port verra le jour. **Il sera proposé au conseil municipal de créer une société publique locale (SPL).** Cette forme de société anonyme présente l'avantage d'une gouvernance publique communale (pour éviter notamment l'inflation des tarifs liés à une gestion privée) et la souplesse de la gestion privée (personnels pouvant relever du code du travail, comptabilité privée). Au moins deux actionnaires publics sont nécessaires.

La Croix-Valmer et le Rayol-Canadel, de par le nombre de leurs résidents ayant une place dans Port Cavalaire, mais aussi de par l'identité de notre offre touristique, de nos paysages, apparaissent comme des partenaires idéaux.

## L'ORIGINE DU PROJET : RAPPEL

**L'échéance fixée à fin 2017 de la concession du port privé** constitue une opportunité considérable pour la Ville de moderniser ses installations afin de les adapter à l'évolution des attentes des Cavalois et des plaisanciers.

**Les plages de Cavalaire-sur-Mer** perdent quant à elles depuis plusieurs années leur sable, ce qui réduit leur profondeur. Une action s'impose.

Forte de cette opportunité et convaincue de l'importance de revaloriser les espaces du littoral, plages et port qui font son attractivité.

La commune de Cavalaire-sur-Mer a lancé un programme de restructuration et de redéploiement de son Domaine Public Maritime.

Ainsi, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Corinthe Ingénierie, Transmobilité, Guillermin.

De l'ensemble des diagnostics et études réalisés est né le projet Ecobleu, comprenant un volet de lutte contre l'érosion des plages et un volet lié au réaménagement des bassins et des terre-pleins portuaires.



## ET SI JE VEUX EN SAVOIR PLUS ?

Un site internet dédié au projet Ecobleu sera prochainement mis en ligne. Vous y trouverez toutes les explications sur les différents aspects du projet, sa genèse, les études, les enquêtes. Avec

sa page Facebook associée, ce site vous informera en temps réel de l'actualité du projet : les réunions organisées, l'avancement de la création de la SPL, les tarifs des places de port...  
[www.cavalairecobleu.fr](http://www.cavalairecobleu.fr)

Un livret consacré au projet sera également édité et distribué en septembre prochain.

## COMBIEN ÇA COÛTE ET QUI PAIE ?

**Le volet portuaire du projet Ecobleu a un coût prévisionnel de 28,5 M€ HT pour l'esquisse 1 (hors études et maîtrise d'œuvre). Il faut ajouter un peu plus de 6 M€ HT pour passer à l'esquisse 2.**

Le réaménagement du port est financé par des recettes portuaires, constituées pour près de 90% par des recettes d'amarrage (garanties d'usage et locations annuelles). Il en va ainsi pour tous les ports de France. En effet, le budget d'un port de plaisance est un budget obligatoirement distinct du budget communal. Il s'agit d'un service public industriel et commercial, financé par ses usagers.

De ce fait, en aucun cas les impôts communaux ne peuvent être utilisés pour payer les dépenses liées à un port.

En revanche, le Port peut compenser partiellement

la baisse des dotations de l'Etat, en apportant à la commune des ressources autres que l'impôt. Ainsi, nous pouvons compter sur 400 000 € de recettes supplémentaires avec l'esquisse n°1 et environ 720 000 € avec l'esquisse n°2 (hors subventions).

Ces recettes pourront par exemple être utilisées pour participer au paiement des dépenses liées aux travaux de mise en place des dispositifs anti-érosion. Ces travaux, d'un montant de 3,12 M€ HT (hors subventions), sont en effet supportés par le budget communal.



**Voici le logo du projet Ecobleu.**

La forme de son trait est celle de notre côte, ses couleurs sont inspirées par notre mer et nos collines.

## INNOVATION ET SUBVENTIONS

**Le volet « plages » du projet Ecobleu pourrait être réalisé dans la cadre d'un partenariat d'innovation.**

Cette nouvelle forme de marché public a pour objet la recherche et le développement ainsi que l'acquisition de fournitures, services ou travaux innovants qui en sont le résultat.

Associant universitaires, laboratoires, entreprises et la commune, il permettra de donner à cette opération et à son site de déploiement un caractère exemplaire.

Le caractère innovant des récifs qui seront implantés permettra de faciliter l'obtention de subventions, envisagées à 40% du montant des travaux.

Pour l'aider dans la conduite de cette opération, la commune s'est dotée d'un assistant à maîtrise d'ouvrage en la personne de M. Fabrice GOUAUD, gérant de la société SeaClade. Cet universitaire,

ingénieur en hydraulique maritime et docteur en hydrodynamique sédimentaire, sera notre ambassadeur auprès des différents acteurs du marché de partenariat.



# CHARTRE DE PORT-CROS, C'EST NON !

## DECISION DE LA COMMUNE SUR L'ADHESION A LA CHARTRE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Par courrier, la commune a été rendue destinataire du décret et de la charte par Monsieur le Préfet de Région qui, conformément aux articles L331-2 et R331-10 du code de l'environnement, a saisi le Conseil municipal pour qu'il se prononce sur l'adhésion à la charte avant le 14 juin 2016, après avis de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez. Celle-ci, lors de la séance de son assemblée délibérante du 30 mai 2016, a émis un avis défavorable à cette adhésion.

**D**ans le cadre de la procédure institutionnelle ayant précédé l'approbation de ce document, le Conseil municipal avait émis à la majorité un avis réservé au projet de charte le 15 octobre 2014.

Depuis, une procédure de concertation a été entreprise avec les Cavallais, des réunions ont été suivies et organisées à différents niveaux avec notamment les dirigeants du Parc. Un questionnaire a dernièrement été diffusé et a été renseigné par 459 Cavallais. La synthèse de ce questionnaire, dont la réalisation n'a qu'une portée informative, a été diffusée à chaque Conseiller municipal.

De ces différents temps d'échange, de réflexion et de concertation, sont ressortis un certain nombre de points récurrents.

Si la charte apparaît pouvoir apporter un « plus » à notre territoire en matière d'attractivité, lié à la marque « Port-Cros », elle n'est pas non plus un argument touristique incontournable, sachant que notre station balnéaire détient par elle-même déjà beaucoup d'atouts.

Surtout, les possibilités d'amélioration du cadre de vie et de protection de l'environnement qu'offrent la charte sont contrebalancées par des contraintes et des obligations non négligeables. En effet, même si les contraintes réglementaires sont peu nombreuses à ce jour en aire d'adhésion, la commune, en adhérant à la charte, « s'engage à

mettre en cohérence les activités projetées sur son territoire avec le projet de territoire défini par la charte et à prendre en compte les impacts notables de celles-ci sur le patrimoine du cœur du Parc » (article 5 de l'arrêté du 23/02/2007 arrêtant les principes fondamentaux applicables à l'ensemble des Parcs nationaux). La portée de cet engagement et ses incidences sur l'action communale peuvent être importants.

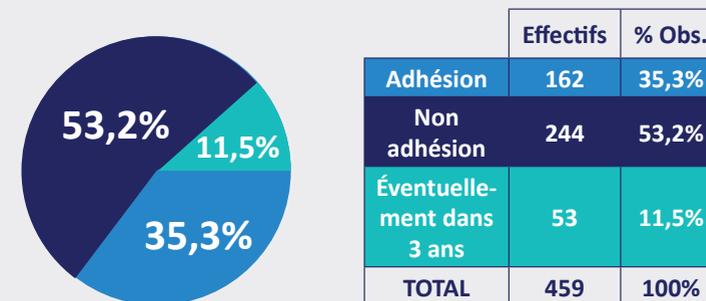
De plus, bien d'autres mesures légales et réglementaires assurent aujourd'hui une protection de notre environnement et de notre cadre de vie. Était-il nécessaire d'ajouter une strate normative supplémentaire dont on ne mesure pas précisément les effets ? La question pouvait être posée.

Enfin, le partenariat avec le Parc qui pourrait résulter de l'adhésion à la Charte, notamment l'accompagnement qui pourrait nous être prodigué sur certains de nos projets, n'est pas à ce jour clairement défini.

Au vu de ces différentes informations, mais également de toutes celles mises en ligne sur le site internet de la Ville et disponibles en libre accès sur le site du Parc, il a été demandé au Conseil municipal de se prononcer pour ou contre l'adhésion de notre commune à la Charte du Parc national de Port-Cros. Le vote à la majorité a été contre, 1 vote pour et 3 abstentions.

Extrait du questionnaire :  
(ce questionnaire, adressé aux Cavallais, a été renseigné par 459 personnes.)

### SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ À VOUS EXPRIMER SUR L'ADHÉSION DE LA COMMUNE OU NON À LA CHARTRE, VOUS CHOISIRIEZ :



#### Les 53.2% étant contre l'adhésion pensent que :

Cette Charte n'est qu'une couche supplémentaire se rajoutant à un mille-feuille déjà très contraignant. Notre commune risque fort de perdre son indépendance, sa liberté de décision et une augmentation des impôts semble être inévitable.

#### Les 35.3% étant pour l'adhésion pensent que :

C'est une opportunité à saisir pour préparer l'avenir en sauvegardant notre patrimoine naturel, notre cadre de vie pour les générations futures. Il pourrait s'agir d'une dynamique efficace, ouvrant sur de nouveaux projets et de nouveaux moyens financiers. Le rayonnement de Cavalaire en serait plus grand.

#### Les 11.5% étant pour une éventuelle adhésion dans 3 ans pensent que :

Par manque d'information, il serait plus prudent d'attendre les 3 ans afin d'avoir une vision plus claire du fonctionnement de la Charte et de se laisser le temps de la réflexion en fonction de ce qui se passera pour les communes ayant adhéré.

L'analyse des résultats est disponible sur le site internet de la ville : [www.cavalaire.fr](http://www.cavalaire.fr)

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EST EN COURS DE MODIFICATION

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a été promulguée le 24 mars 2014, et a procédé à une réforme des règles d'urbanisme applicables sur les communes dotées d'un PLU, avec pour objectif d'accroître « l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain ».

Cette loi prévoyait notamment que les dispositions du code de l'urbanisme relatives au coefficient d'occupation des sols (COS) et aux superficies minimales des terrains à bâtir n'étaient plus applicables aux demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux déposées à compter de sa publication.

L'entrée en vigueur de cette loi a donc des impacts non négligeables quant à l'urbanisation de la commune de Cavalaire-sur-Mer, et notamment sur la densification de certains quartiers caractéristiques de la qualité urbaine et paysagère de la ville.

Ceux-ci ont fait l'objet d'une mission d'analyse préalable à l'actuelle procédure de modification du PLU, afin de déterminer les vecteurs de modification idoines à apporter au document d'urbanisme et le cheminement procédural adapté à l'intégration de ces modifications. Ces travaux ont abouti à la formalisation d'un dossier technique affiné, porteur de propositions concrètes visant à améliorer le document d'urbanisme.

Ainsi, c'est dans ce contexte que la ville de Cavalaire-sur-Mer a prescrit la modification de son PLU le 22 avril 2015.

Par la suite, la commune a réalisé un appel d'offres, conforme aux procédures obligatoires afférentes aux marchés publics, afin de sélectionner un bureau d'études apte à accomplir cette mission. Le cabinet CITADIA CONSEIL a ainsi été sélectionné. Si le bureau d'études a pu bénéficier des travaux

préalablement réalisés à la prescription de la modification, il a néanmoins proposé à la commune d'améliorer son analyse spécifique aux emprises au sol, grâce à un outil qu'il a nouvellement développé, l'objectif étant d'insérer au PLU modifié, des dispositions règlementaires ajustées.

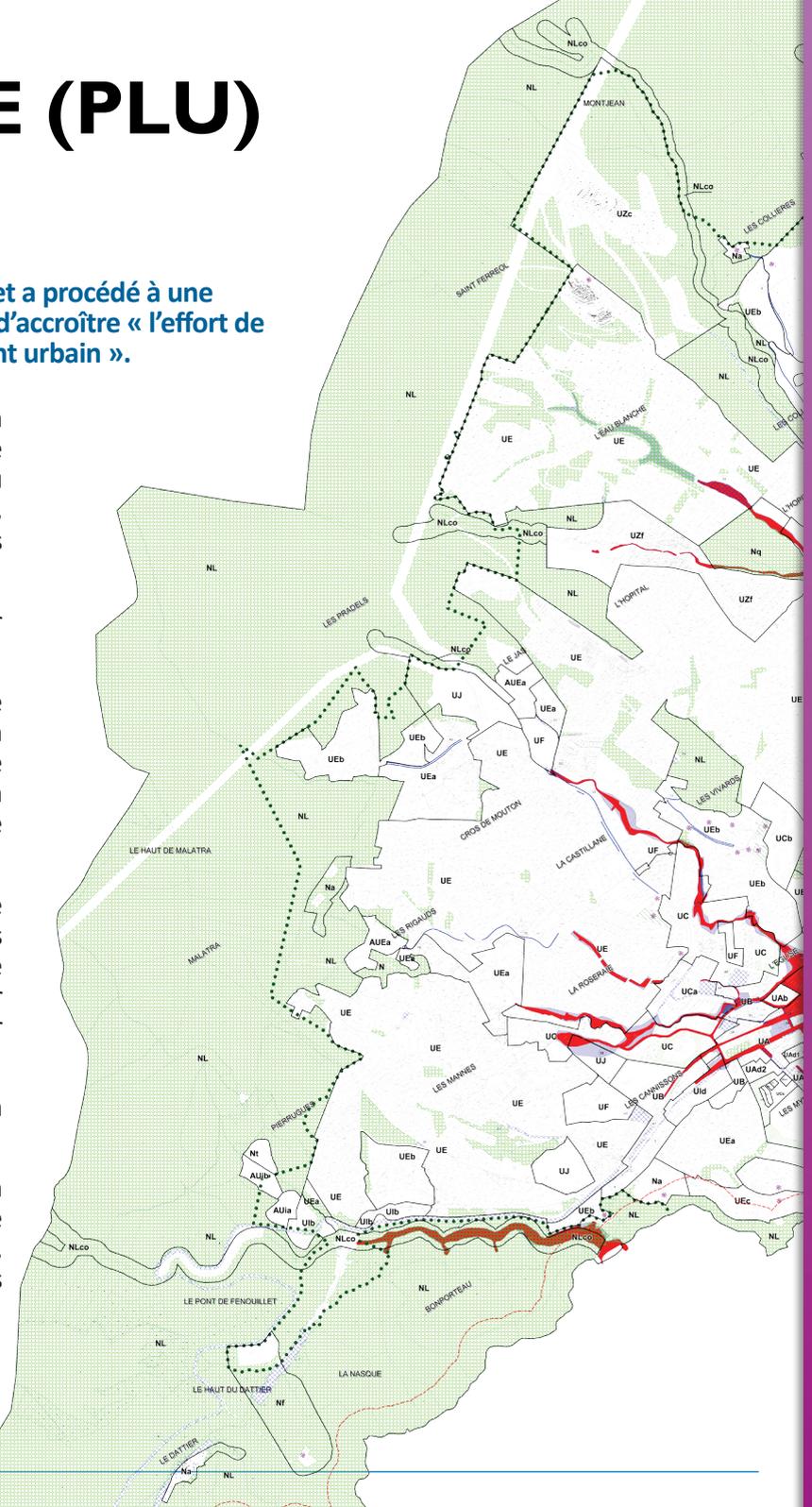
Ces travaux ont abouti à la présentation d'un dossier de modification complet au mois de mai 2016.

Cependant, la ville a été parallèlement informée que les recours contre le PLU, formés suite à son approbation le 10 juillet 2013, feraient l'objet d'une audience devant le tribunal administratif de Toulon le 26 mai 2016, et dont le jugement a entraîné une annulation partielle du document d'urbanisme.

En conséquence, considérant le caractère chronophage et onéreux des procédures afférentes au PLU, la commune a temporisé l'avancement de la procédure de modification actuelle, afin de tenir compte des modifications rendues obligatoires par le tribunal administratif.

A ce jour, la procédure de modification du PLU est à cet état d'avancement.

Les jugements du tribunal administratif de Toulon ont été remis le 16 juin 2016. Depuis lors la commune s'attache à intégrer, au dossier de modifications, les annulations partielles engendrées par ces jugements et les conséquences qu'elles génèrent.



ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL :

LE SERVICE DE LA VOIRIE

# CAVALAIRE, UNE VILLE PROPRE

Rappelez-vous ces paroles, il est cinq heures, Paris s'éveille... les balayeurs sont plein d'balais ! Cette vision d'une ville qui s'anime est aujourd'hui l'objet de notre focus, laissons Paris à Jacques Dutronc et parlons de Cavalaire !

ici aussi les balayeurs sont sur le pont sept jours sur sept. Dès cinq heures du matin en période estivale, le centre-ville et le port sont livrés à leurs bons soins pendant deux à trois heures mais le rythme d'intervention varie suivant les saisons : les plannings font état de cinq jours sur sept d'octobre à mars et six jours sur sept d'avril à juin, des valeurs parfaitement adaptées aux périodes concernées.



Le service de la Voirie a une palette d'activités particulièrement fournie et l'interrogation de plusieurs Cavalois à ce propos démontre une certaine méconnaissance du sujet, souvent résumé au coup de balai matinal...

En ce début de saison d'été, nous allons passer en revue l'essentiel des missions afférentes à ce service composé de dix-sept agents à temps plein, un effectif complété par quatre saisonniers d'avril à septembre. Cette modularité permet d'adapter les plannings à l'importance de la fréquentation touristique, qui génère des interventions d'une fréquence et d'une ampleur supérieures.

Guy Lerda, responsable de la voirie, revient en détails sur l'activité quotidienne de ce service municipal :  
« Les nombreuses corbeilles du centre ville sont vidées quotidiennement l'été mais sont loin d'être délaissées le reste de l'année, avec un nettoyage six

jours sur sept. Le balayage des espaces publics tels que le city-stade et le jardin Léon Marius André s'effectue deux fois par semaine, la place du marché, le parking de la salle des fêtes et l'allée Henry Gros sont pour leur part au planning une fois par semaine. La partie lavage et nettoyage haute pression concerne de nombreux sites de Cavalaire, dont les abords du



carrousel, le quai des Îles d'or, la halle aux poissons, l'accès à la médiathèque, les abords des sanisettes et l'entrée au cinéma... L'efficacité du rinçage appliqué aux endroits pollués sujets aux « dépôts » d'urine, d'excréments ou de déjections illégales n'est plus à prouver mais n'omettons pas d'évoquer le décapage haute pression à trois cents bars qui maintient les dallages et revêtements de sols en parfait état, l'esplanade de Lattre de Tassigny et la place de la Gare étant d'excellents exemples ! »



Les sanitaires des plages et du square Gleizes sont eux aussi au tableau d'interventions quotidiennes du service Voirie, ainsi que le ruisseau des Régates qui est curé deux fois par an mais le recensement des missions révèle quelques surprises : le transport de denrées alimentaires un mardi sur deux pour le Secours Catholique, le dessablage des chaînes du Yacht Club une fois l'an s'ajoutent au nettoyage des quartiers, à l'assistance lors de l'installation de cérémonies et de manifestations, au débroussaillage des espaces verts communaux et anti-incendie, l'entretien des caniveaux, avaloirs et bords de ruisseaux dont la commune est riveraine et pour terminer une note triste avec le ramassage d'animaux morts...

**Quand Cavalaire s'éveille, tous ces hommes sont déjà à pied-d'oeuvre pour une seule et même mission, vous offrir une ville propre ! Rendons leur hommage.**

## UNE NOUVELLE BALAYEUSE

**La commune s'est équipée d'une nouvelle balayeuse de voirie, pour pallier l'usure du matériel existant voué à être remplacé.**

Particulièrement adaptée à une utilisation urbaine, d'un gabarit réduit, elle propose une gestion affinée des différents cycles de nettoyage tout en répondant aux plus récentes normes européennes (Euro6) en termes de nuisance sonore et de pollution. Balayage et nettoyage simultanés sont possibles, évitant ainsi toute émission de poussière en fonctionnement.



## VORAX

**La ville vient aussi d'acquérir un aspirateur électrique de déchets de fabrication française.**

Cette machine aspire tous types de déchets : papiers, mégots, feuilles, canettes, bouteilles, déjections canines, etc. Autonomie de 8 à 16h et un conteneur de 240 litres.

Il est idéal pour la propreté des villes ! Sans bruit, celui-ci va arpenter les trottoirs du centre-ville afin d'enlever la trace des incivilités des uns et des autres et laisser les trottoirs et lieux de promenade propres.



**CAVALAIRE VILLE PROPRE**  
**STOP AUX INCIVILITÉS!!**  
 RESPECTER LES AUTRES,  
 C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME !

Ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est passible d'une contravention de 68€ (Art. R633-6 du Code pénal)  
 En cas de non paiement dans les 45 jours l'amende forfaitaire sera majorée à 180€ (Art. 529-2, Art 49-7 du CPP)

**68€ LA COMMISSION!**

**TROTTOIR PAS CROTTOIR**

Des sachets sont disponibles gratuitement dans les distributeurs publics

Informations - Service environnement - Tel : 04 94 00 11 52 - environnement@cavalaire.fr - www.cavalaire.fr

# JARDINIÈRES

## CENTRE-VILLE

Le programme d'embellissement du centre-ville est passé par les jardinières, notamment celles qui se trouvent sur la place des Bains et face à l'Office de Tourisme...



Le cahier des charges était simple, il fallait apporter une touche végétale agréable à ces emplacements paysagers que longent de nombreux piétons, appliquant des règles qui s'imposent désormais telles que l'économie d'arrosage et la simplicité d'entretien.

Sébastien Martin, qui dirige le service des espaces verts, revient sur ces plantations :

« Nous avons agrémenté ces jardinières avec des plantes vivaces et peu gourmandes en eau, utilisant de la pouzzolane pour sa fonction décorative et sa capacité à limiter l'apparition de mauvaises herbes dans les massifs de plantations, comparable à l'écorce de pin... De plus elle protège la terre des rayons du soleil et maintient l'humidité, réduisant l'évaporation ! Pour les jardinières qui sont face à l'office de Tourisme, nous avons installé une dérivation sur l'arrosage automatique existant qui nous évite la création d'un nouveau réseau, tout reste géré comme l'installation initiale avec un minimum d'impact sur la consommation d'eau... »

# AVENUE DU PARC, TRAVAUX TERMINÉS !

Les travaux sont terminés avenue du Parc, mettant fin à un programme chargé conçu pour ménager le moins de gêne possible à l'encontre des riverains et remédier aux signes de vieillissement des installations en place...



Un rapide examen révélait que la chaussée et les trottoirs étaient déformés par les racines des pins voisins, que l'emplacement dévolu aux dépôts d'ordures ménagères se retrouvait saturé et générait une pollution visuelle importante, sans oublier dans cet inventaire l'espace alloué au demi-tour des véhicules face à la plage, définitivement trop exigü !

Au menu, enrobé neuf et refonte du réseau pluvial, aménagements visuellement étudiés et matérialisation au sol soignée satisfont riverains, piétons et automobilistes qui sont les bénéficiaires immédiats de cette refonte : l'attractivité de cette partie de Cavalaire va aussi combler les professionnels locaux, au même titre que le public de passage.

Soulignons aussi que l'unanimité enregistrée lors de la réunion de concertation menée par le Maire Philippe Leonelli, pour décider du début des travaux, illustra parfaitement le consensus existant entre les différentes parties en présence, riverains et professionnels en tête...

## ECHOS

Le parking Rameil qui jouxte le rond-point du Centre de Loisirs a vu son réseau d'assainissement modifié ; initialement placée à une profondeur insuffisante, la canalisation a dû être déviée en prévision du déterrage et du transfert des washingtonias de grande hauteur qui bordaient le parking.

Le diamètre de 200 millimètres choisi pour cette conduite en PVC va permettre une évacuation supérieure vers le réseau principal de la rue Rameil, évitant tout phénomène de saturation et par là-même de débordement.





## DON D'ORGANES : ADHÉREZ !

Notre hôtel de ville vient de recevoir une plaque mémorielle des mains de Gérard GARCIA, président de l'AFFDO, l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes en présence de madame ROUX adjointe aux affaires sociales et de Monsieur Geoffrey BOYAVAL, Cavalairois et délégué du VAR de cette association. Cette association vise le soutien aux familles de donneurs, en les accompagnant et en les honorant.

Marquer, au sein de notre société, une reconnaissance envers les donneurs et leur rendre hommage à travers des lieux symboliques, est une manière de faire passer un message simple et fort sur le don d'organes : **merci aux donneurs !**

**20 000 personnes par an sont en attente de greffe en France, alors que seulement 5000 transplantations sont réalisées chaque année. Documentation disponible dans les lieux publics de Cavalaire ou sur le site de l'AFFDO : [www.affdo.fr](http://www.affdo.fr)**



## CRÈCHE : À L'ÉCOUTE DES PARENTS

Alors que le projet d'agrandissement est en cours, tout va bien à la crèche de Cavalaire et tous les enfants inscrits seront accueillis à la rentrée. Personne ne sera en liste d'attente.

Fort de son engagement à toujours répondre aux besoins des familles et afin d'améliorer ce service, la municipalité va adresser bientôt aux parents un questionnaire afin de connaître leur opinion. Les observations retournées feront l'objet d'une analyse afin de parfaire ce service tant apprécié de tous les usagers.

## UN NOUVEAU SERVICE AU PUBLIC : CAVALAIRE ASSOCIATIONS



**Le complexe Henry Gros héberge l'essentiel des activités sportives mais le public peut y trouver maintenant Cavalaire Associations.**

Sous la responsabilité de Sandrine Declerck, ce service dédié aux associations permet d'apporter notre concours et notre écoute pour l'ensemble des problématiques qui peuvent se poser aux associations cavaloises, que ce soit lors de leurs démarches comme leur création, leurs demandes de subventions, la réservation des salles pour leurs réunions, assemblées ou manifestations ... « Nous organisons aussi les réservations de mini-bus pour leurs déplacements et nous distribuons ici le guide des associations cavaloises, disponible aussi à l'accueil de la Mairie. »

**Les horaires de réception du public sont de 9h à midi et de 14 à 17h du lundi au vendredi, le numéro de téléphone est le 04.94.05.41.28.**

## LES GENDARMES EN CENTRE-VILLE

La période estivale s'accompagne d'un accroissement exponentiel de la population, avec l'arrivée de tous les vacanciers avides de plages et de soleil méditerranéens : la ville de Cavalaire ajuste alors de nombreuses prestations mais le maintien de l'ordre n'est pas négligé !



Traditionnellement, les renforts estivaux de la Gendarmerie sont hébergés à Cavalaire, avec cette année quelques petits changements en terme de logistique : désormais situées sur le parking du Stade, ces résidences mobiles sont beaucoup plus proches du centre-ville et leur équipement assure un séjour de qualité aux gendarmes qui vont y résider. Avec 25 mètres carrés de surface, deux chambres, salle de bains et commodités, équipement électroménager, wifi et terrasse, les prestations offertes permettent de répondre aux attentes des gendarmes et ménager des espaces de repos entre leurs missions.

Le Major Rivière, commandant la brigade de Gendarmerie, revient sur ses missions de l'été :

**« Notre secteur d'action comprend les communes de La Croix Valmer, Cavalaire et le Rayol-Canadel et une dizaine de gendarmes mobiles vont étoffer notre effectif régulier, ils seront logés dans ces résidences temporaires mises à la disposition de la Gendarmerie par la municipalité cavalaïroise. Nos missions ne diffèrent pas du reste de l'année avec principalement des actions de sécurisation par des patrouilles de surveillance, en vue de la protection des personnes et des biens mais aussi des contrôles routiers et des actions de lutte contre toute forme de délinquance. La zone d'activité du port de Cavalaire sera l'objet d'une surveillance accrue en deuxième partie de nuit, l'affluence qu'entraînent les festivités et les nombreux établissements nocturnes étant deux facteurs importants dans le choix de nos priorités. »**

Facteur évident de sécurité et de maintien de l'ordre, la proximité des gendarmes avec le cœur de ville et le port réduit d'autant leurs délais d'intervention et optimise le temps passé sur le terrain, évitant toute perte de temps au sein du trafic automobile...

## STATIONNEMENT

Les arrêts-minute : favoriser la rotation des véhicules près des commerces.



Situés notamment aux abords des boulangeries, des pharmacies ou des tabac-presse, des arrêts-minute sont matérialisés afin d'autoriser un stationnement gratuit limité à 10 minutes quelle que soit la zone de stationnement (en zone payante, en zone bleue voire en zone gratuite) Ces arrêts-minute favorisent la rotation des véhicules près des commerces.

Ces emplacements sont matérialisés par la présence d'une part d'un panneau avec le pictogramme d'un disque bleu, de ce fait les utilisateurs doivent obligatoirement apposer leur disque bleu européen en indiquant l'heure d'arrivée (ATTENTION : nouveau modèle depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2012 avec une seule fenêtre) et d'autre part un marquage au sol « LIMITE » inscription en blanc sur fond jaune ou bleu.

Évitez un PV

CAVALAIRE  
CÔTE D'AZUR

ville de cavalaire sur mer  
Pour stationner sans abuser 1969

NOUVEAU  
DISQUE DE  
STATIONNEMENT

conforme et obligatoire  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012

Une présentation de  
l'ancien modèle est passible  
d'une contravention de 17€.

# PV ÉLECTRONIQUE

Depuis 2011, le traditionnel PV détaché de son carnet à souches et déposé sous l'essuie-glace se voit progressivement abandonné pour mettre fin à tous les soucis d'exploitation qui l'accompagnent : en effet, détrempé par temps de pluie, parfois subtilisé par un tiers ou simplement mal rédigé voire illisible, le procès-verbal « papier » vit ses dernières semaines avec l'avènement d'un nouveau processus basé sur l'électronique.

Signataires de la convention pour ce nouveau procédé de gestion du stationnement, **les communes de Sainte-Maxime, Saint-Tropez, La Croix-Valmer et Cogolin appliquent au quotidien ce nouveau principe** qui s'avère efficace et offre même une certaine souplesse pour l'utilisateur : l'écriture par l'agent verbalisateur sur la souche « papier » rendait impossible la prise en compte d'un paiement en cours ou l'arrivée in-extremis de l'automobiliste lors de la verbalisation, **alors que le PV électronique peut être stoppé en cours de saisie si vous présentez le justificatif dûment acquitté à l'horodateur...**

Votée en Conseil Municipal, la délibération qui tend à instaurer ce principe de verbalisation électronique à Cavalaire s'accompagne d'une convention avec la Préfecture du Var, chargée de subventionner la commune pour les nouveaux équipements auxquels les policiers municipaux vont être formés dès réception.

Désormais nommé PVE (pour procès-verbal électronique) et géré par l'Agence Nationale de Traitement Informatisé des Infractions, ce dispositif assure l'ensemble des démarches depuis l'enregistrement de l'infraction, puis la notification de la contravention et enfin le recouvrement



des amendes, comme le détaille le tableau officiel communiqué par les autorités :

La mise en application effective à Cavalaire est fixée au premier juillet 2016 et l'avis de contravention déposé par les agents de la Police Municipale signalera efficacement aux contrevenants qu'une saisie électronique a été effectuée, suite à leur infraction aux règles de circulation. La vigilance reste de mise, qu'il s'agisse d'un règlement à l'horodateur ou de l'apposition du disque de stationnement !

Autre nouveauté en matière de stationnement : les horodateurs vont bientôt être équipés de claviers permettant de saisir le numéro de la plaque d'immatriculation de votre véhicule.

Dans l'immédiat, cela ne changera rien pour les usagers.

Demain, en vue de la réforme du stationnement payant décidée au niveau national, cela nous permettra notamment de mettre en place des tarifs spécifiques pour les résidents cavalois, assurant la gratuité pour les professionnels de santé (médecins, infirmiers...) ou encore de gérer les abonnements pour les professionnels itinérants.

Pour ça, il vous suffira de saisir votre numéro en prenant votre ticket, et le tour sera joué !

# LE GESTE QUI SAUVE !

En cas d'arrêt cardiaque, l'emploi d'un défibrillateur est très souvent synonyme de vie sauvée ! Un défibrillateur cardiaque est un instrument complet, assurant un diagnostic qui évite toute fausse manœuvre avant d'administrer un choc électrique, seulement si l'analyse de l'appareil le préconise...



Les chances de survie augmentent notablement si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont pratiquées rapidement après l'arrêt cardiaque, il ne faut pour cela que suivre le mode d'emploi de l'appareil !

Délivrée par le haut-parleur du défibrillateur, une notice parfaitement simple et audible permet à tout un chacun de sauver une vie dès qu'une personne ne réagit pas ou ne respire pas normalement, simplement après avoir dénudé la poitrine et placé les électrodes suivant les inscriptions de l'emballage.

Proposé à raison de cinq exemplaires à Cavalaire (maison de la mer ; salle des fêtes ; gymnase ; accueil de la mairie ; complexe Ottavi.) cet équipement est un facteur sécuritaire qui peut répondre efficacement en l'attente des services de secours...

## COMMENT L'UTILISER ?

- **OUVREZ LA HOUSSE DU DÉFIBRILLATEUR, SORTEZ-LE ET ALLUMEZ-LE :** une voix électronique vous donne les instructions à suivre. Elle vous explique d'abord comment placer les électrodes sur la peau nue de la victime : l'une doit se situer sous l'aisselle gauche, l'autre sur la poitrine côté droit.
- **L'APPAREIL FAIT LUI-MÊME LE DIAGNOSTIC ET DÉLIVRE LE CHOC SI C'EST NÉCESSAIRE :** donc pas de risque de se tromper !
- **ÉLOIGNEZ-VOUS DU CORPS DE LA VICTIME PENDANT QUE LE DÉFIBRILLATEUR DÉLIVRE L'IMPULSION ÉLECTRIQUE.** Le défibrillateur va alors vérifier si le cœur est reparti et vous donnera les instructions à suivre.
- **S'IL N'Y A PAS DE DÉFIBRILLATEUR EXTERNE, ON MASSE SANS S'ARRÊTER JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS.**

# MEDECINS

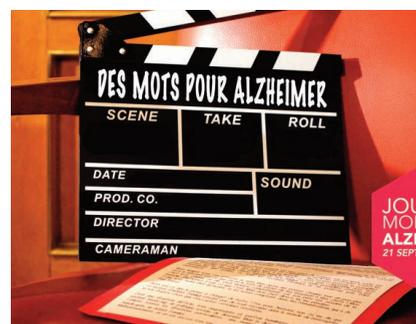


Toute la ville souhaite la bienvenue aux deux nouveaux médecins qui se sont installés sur Cavalaire : le Docteur Sylvie Varnet et le docteur Sandra Merunka.

### Les médecins de Cavalaire :

Hervé Besançon	Maison médicale	04 94 64 05 73
Sylvie Varnet	Maison médicale	04 94 64 05 73
Patrick Mauriès	Maison médicale	04 94 64 05 73
Bruno Volpellièrre	Maison médicale	04 94 64 05 73
Sandra Merunka	Rés. Beau Rivage	07 64 07 38 05
Magali Charlot	220 av.Pierre Rameil	04 94 05 52 52

# ALZHEIMER



Parce que nous pouvons **TOUS** y être confrontés !

Pour aider l'association France Alzheimer et maladies apparentées à faire entendre la voix des familles, et donner un véritable écho à des récits de vie, sept personnalités, Marion Game, Daniel Russo, Chantal Ladesou, Marina Vlady, Paul Belmondo, Nicole Croisille, Éric Pierrot, ont accepté de prêter leur voix et leur image.

Découvrez leurs lectures sur [www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

En soutenant l'association France Alzheimer et maladies apparentées, comme eux, vous agirez concrètement à nos côtés.

Avec le soutien de la Fondation



[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)  
UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

## JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

### CAVALAIRE AVEC PARIS POUR LES JO DE 2024

Par délibération du Conseil municipal en date du 9 juin 2016, la Ville apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et a émis le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

## ACTIVITÉS DU SERVICE DES SPORTS :

### En juillet :

- Réveil musculaire de 8h30 à 9h du lundi au vendredi,
- Aqua gym de 9h00 à 9h30 du lundi au dimanche sauf samedi
- Longe-côte : lundi, mercredi et vendredi 17h/18h
- Aqua abdo : mardi, jeudi 17h/18h.
- Basket aquatique, water-polo et paddle le lundi mardi jeudi et vendredi matin et les mardi, mercredi et jeudi après-midi.

Toutes ces activités aquatiques se dérouleront place du Parc. Pour plus de renseignements se rapprocher du Service des sports 04.94.05.41.28

### En août :

- du 1<sup>er</sup> au 19 : Idem ci-dessus + escalade les mardis et jeudis matin et les mardis, mercredis, jeudis après-midi
- vendredi 12 août record de l'aquagym : séance spéciale animée, musicale et gourmande de 9h à 11h plage du Parc
- le jeudi 18 août : deuxième participation au défi de la Baie (office de tourisme + service des sports)

### Attention :

Fermeture du complexe Henry Gros du mardi 22 au mardi 30 août inclus.

### En Septembre :

Dimanche 4 septembre Forum des associations au Complexe Henry Gros de 10h à 18h.

# COLLECTE DES DÉCHETS, LES TOURNÉES SONT MODIFIÉES!

**Le principe du tri sélectif emporte votre adhésion, les chiffres du cubage des collectes s'en font l'écho et nous avons pu augmenter ponctuellement le nombre de bacs jaunes dont les Cavalairois font un emploi de plus en plus soutenu !**

De fait, pour 2016, le programme des tournées de ramassage a vu sa fréquence revue à la hausse aux endroits concernés pour répondre efficacement à vos attentes et à vos besoins.

Tous les détails sont compilés ci-dessous, sur le nouveau document qui reprend le principe de la répartition par quartier.

Plus d'informations : **Les ambassadrices du tri : 04 94 96 06 68**

## CARTE DES SECTEURS



### SECTEURS

- Centre ville
- Secteur 1 - Ville
- Secteur 2 - Extérieur

## TABLEAU DE LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

		OM à partir de 5h30	MULTI à partir de 5h30	VERRE à partir de 7h	CARTON à partir de 14h	PALETTE à partir 7h
Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	CENTRE-VILLE	Du lundi au dimanche	Lundi, mercredi, vendredi	Mardi	Mardi, vendredi Du lundi au vendredi (uniquement en mars)	Mercredi, vendredi
	VILLE	Mardi, jeudi, samedi	Vendredi	Mardi		
	EXTÉRIEUR	Lundi, vendredi	Mercredi	Jeudi (1 semaine sur 2)		
Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 octobre	CENTRE-VILLE	Du lundi au dimanche	Du lundi au samedi	Mardi, jeudi, samedi	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi
	VILLE	Mardi, jeudi, samedi	Lundi, vendredi	Mardi, samedi		
	EXTÉRIEUR	Lundi, mercredi, vendredi	Mercredi, samedi	Jeudi		
Juillet Août	CENTRE-VILLE	Du lundi au dimanche (à partir de 5h30, repasse à 14h)	Du lundi au samedi	Mardi, jeudi, samedi	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi
	VILLE	Du lundi au samedi (à partir de 19h)	Lundi, vendredi	Mardi, samedi		
	EXTÉRIEUR	Du lundi au samedi (à partir de 19h)	Mercredi, samedi	Jeudi		

Rappel : ALLO ENCOMBRANTS pour les particuliers : 0 800 732 122 - Service gratuit de collecte des encombrants

# CERTIFICATION QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

La qualité des eaux de baignade constitue un enjeu majeur pour une ville touristique comme Cavalaire. Chacun souhaite connaître les caractéristiques de l'eau dans laquelle il se baigne et il est légitime que ces informations soient facilement accessibles à tous.



C'est pourquoi, les villes de Cavalaire, La Croix-Valmer et Ramatuelle ont décidé de participer, en partenariat avec l'Observatoire Marin, à une démarche novatrice qui leur a permis d'être, en juillet 2009, les premières communes françaises de la façade méditerranéenne à obtenir la certification « Qualité des Eaux de Baignade ».

Concrètement, des analyses d'eau complètes sont réalisées en toute transparence à une fréquence définie selon les sites de baignade et les résultats sont affichés en mairie ainsi que sur les sites concernés dès leur réception. Ils sont également consultables sur le site internet de l'Observatoire Marin ([www.observatoire-marin.com](http://www.observatoire-marin.com)). Ce système permet d'ordonner rapidement, par arrêté municipal, l'interdiction d'accès à un site si le risque sanitaire l'impose.

Cette certification a vu le jour suite aux nouvelles dispositions issues de la directive européenne de

2006, prévoyant une évolution des modalités de contrôle de la qualité des eaux de baignade et de la méthode de classement de leur qualité.

Afin de valoriser et d'encourager la mise en place rapide d'un système de gestion de la qualité des eaux de baignade permettant de satisfaire aux obligations issues de cette nouvelle directive européenne, avant son échéance fixée au 1er janvier 2015, le ministère du développement durable et le ministère en charge de la Santé ont travaillé conjointement avec l'association des élus du littoral (ANEL) et l'association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques (ANMSCCT), à un référentiel commun de gestion et de surveillance de la qualité des eaux de baignade qui a vu le jour en 2009.

L'objectif de cette démarche était d'anticiper les obligations de la directive par la mise en place d'un système d'autosurveillance des sources de pollution et de la qualité de l'eau de baignade, venant en complément de la surveillance réglementaire et, surtout, par la mise à disposition des informations en temps réel au public.

Chaque année, la certification est validée par un audit réalisé par un bureau d'étude indépendant pour chaque commune concernée. Le logo « Démarche Qualité Eaux de Baignade » permet aux baigneurs de reconnaître les plages qui en bénéficient.

## NOUVEAU ! DES CASIERS SUR NOS PLAGES

C'était promis, c'est fait ! Des casiers sur nos plages. Nous proposons aux usagers des plages du Parc et de Pardigon un système de consigne, destiné à leurs effets personnels ; avec ces casiers fermés à clé, il devient possible de soustraire aux regards malintentionnés sacs, téléphones portables, papiers ou vêtements lors de vos séjours sur les plages.

Le règlement d'utilisation présent sur les casiers précise toutes les modalités d'emploi de ces consignes, engageant notamment à la vigilance pour éviter la perte des clés et prévenant aussi que chaque ouverture donne lieu à un paiement, il faut donc prévoir en conséquence de ne rien y oublier ! Pour éviter toute tentation ou acte malhonnête, les caisses seront vidées chaque soir.



CAVALAIRE  
CÔTE D'AZUR

Bienvenue  
Welcome  
Benvenuti

CASIER PAYANT

**FERMETURE**

- 1 Introduire la pièce  
Insert coin  
Introduire la moneta
- 2 Fermer la porte  
Close the door  
Chiudere la porta
- 3 Verrouiller  
Lock the door  
Serratura
- 4 Retirer la clé  
Remove the key  
Rimuovere la chiave

**OUVERTURE**

Consigne à usage unique  
Remettez une pièce pour une deuxième utilisation  
Les boîtes sont vidées chaque jour  
Single usage safety box  
Please, insert a coin to use again  
Set monedas  
Mettere un pezzo per un secondo uso  
Saldadani vengono svuotati tutti i giorni

Tenue correcte exigée en ville  
Proper dress code is required in town  
Vestito corretto richiesto in città



S.A.S le Prince Albert II de Monaco, Maud Fontenoy et Philippe Leonelli réunis pour la journée mondiale de l'océan.



Philippe LEONELLI et Monsieur Ileka ATOKI Ambassadeur de la République Démocratique du Congo en France



Le maire avec Farid Hebouche Chargé du protocole Algérien



Le maire avec Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre.



Madame et Monsieur Leonelli, Monseigneur REY Evêque de Fréjus-Toulon, et le Père Robert Pembele lors de la célébration de son jubilé d'argent.

## DÉNOMINATION DE LA PLACE DES BAINS MICHEL DURAFOUR.



Suite au déplacement du manège de chevaux de bois, la place qu'il occupait auparavant est régulièrement utilisée lors de l'organisation de diverses manifestations.

## CAVALAIRE KICKBOXING SHOW : CHAMPIONNAT DU MONDE ISKA



Cyril Benzaquen



Deux nouveaux centenaires :



M. Georges NOIROT

## CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FLYBOARD



Mme France GALBUSERA

Il a été voté au conseil municipal du 17 septembre 2015 après accord de Monsieur Michel DURAFOUR, maire honoraire de Saint-Etienne, membre honoraire du Parlement, ancien Ministre d'Etat, de nommer cette place : Place des bains Michel Durafour, en souvenir de l'histoire de sa famille qui a passé toute sa vie dans notre ville. Monsieur Durafour ayant des problèmes pour se déplacer, c'est son épouse Maryse Durafour qui, en présence du maire et de Stéphane Eluere, petit cousin de Michel DURAFOUR, a inauguré la place.

# Agenda culturel

## JUILLET-AOÛT-SEPT

Office Municipal de la Culture (OMC) : 04 94 64 00 96 / Médiathèque : 04 94 01 93 20 Espace Archéologique : 04 94 01 92 18

**Du 8 juillet au 27 août 2016**

## Exposition « Photos »

Par le collectif «hors cadre»



5 photographes présentent leurs œuvres et leur passion. Retrouvez à la médiathèque les œuvres de Jacques Wiessler, Vanessa Iliot (Ness), Alain Gesbert Bonnet, Laure Ronceret et Gérald Carthery Alias Just Focus G.

Animations et ateliers photos :

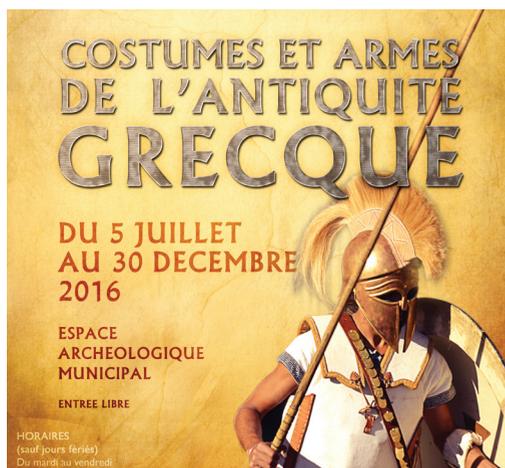
**Les mercredis 13, 20 et 27 juillet de 14h30 à 16h30**

**Les mercredis 3, 10 et 17, 24 août de 14h30 à 16h30**

**Du mardi 5 juillet 2016 au vendredi 30 décembre 2016**

## Costumes et armes dans l'antiquité grecque

Exposition présentée par l'Association Les Somatophylakes  
Partant de la vie quotidienne et du vêtement, masculin et féminin grec dans l'antiquité, l'exposition emmène le visiteur au gré des reconstitutions dans le monde de la guerre et de l'armement.



**Du 4 juillet au 31 août 2016**

## Des livres sur la plage

*Du 4 juillet au 31 août*



**Les mercredis 20 juillet et 10 août**

## Foire aux livres



**Du vendredi 19 août au dimanche 11 septembre 2016**

## Exposition « Jazziosculptures »

avec l'invité d'honneur : Jean-Luc BIBOLINI



Plus qu'aucune autre musique, le JAZZ, depuis sa naissance, accompagne tous les arts et les artistes dans leur façon d'être au monde et dans la société. C'est pourquoi le CAVAL' AIR JAZZ FESTIVAL fait chaque année la part belle aux arts plastiques en exposant, en marge du festival, les créateurs d'hier et d'aujourd'hui.

Cette année, la ville de Cavalaire invite un aventurier de la création artistique : Jean-Luc BIBOLINI.

Spécialement forgée pour Cavalaire l'exposition « Jazziosculptures » célébrera la musique jazz, ses interprètes, ses instruments.

Le talent de l'artiste parle de lui-même et je vous invite à découvrir ses facettes à travers cette exposition, où vous pourrez explorer ses créations...à la Maison de la mer, mais également son œuvre monumentale trônant au beau milieu du rond-point Saint-Exupéry.

Maison de la mer, tous les jours sauf le lundi, de 15h à 20h. Tarif : entrée libre. Infos : OMC

# Caval'Air JAZZ

FESTIVAL 2016  
Du 7 au 11 SEPTEMBRE



The Sassy Swingers

07/09  
17h30

Parade en ville  
Tarif : gratuit

Voix, banjo, washboard et sousaphone ressuscitent le jazz enjoué et métissé de la Nouvelle-Orléans des années 30 à nos jours. Le quartet tire son originalité de l'interprétation intense et élégante de la voix de Sandrine « Sassy » Arnaud. Une invitation frénétique à la danse dans les rues de Cavalaire au rythme du Swing !  
**Parade dans les rues de la ville, suivie d'une promenade en mer pour les acquéreurs du PASS.**



Hugh Coltman

08/09  
21h00

Salle Henry  
Gros  
Tarif : 29 €

### Shadows, songs of Nat King Cole

Le Caval'Air Jazz ouvre son festival en douceur avec un concert hommage consacré au grand jazzman américain Nat King Cole. Hugh Coltman n'imit pas son idole, il interprète avec subtilité ses incontournables standards, mais présente aussi des titres moins connus. Avec raffinement et élégance, Hugh livre les délicates mélodies de son idole dans un écrin de velours et de soie.  
**Hugh COLTMAN (voix) / Gaël RAKOTONDRABE (piano) / Raphael CHASSAIN (batterie) / Thomas NAIM (guitare) / Christophe MINCK (contrebasse)**  
Prod. GiantSteps - Hugh Coltman bénéficie du soutien de l'Adami.



SugarPie  
& Candyman

09/09  
17h30

Esplanade  
Ste Estelle  
Tarif : gratuit

SugarPie & the Candyman est un quintette qui réarrange la pop, le rock, le disco et des tubes du top 50 dans un style swing et jazz manouche des années 30 et 40. Harmonies vocales sophistiquées et rythmes dansants de jazz tels le charleston, le swing, le mambo,... Mené par la jeune et jolie chanteuse 'SugarPie' Georgia, le groupe délivre un show élégant, spectaculaire, surprenant, excitant et en même temps si familier.  
**Georgia CIAVATTA : voix / Jacopo DELFINI : guitare, voix / Renato PODESTA : guitare, voix / Claudio OTTAVIANO : contrebasse / Roberto LUPO : batterie.**



Ray Charles Tribute  
par Uros Peric

09/09  
21h00

Salle Henry  
Gros  
Tarif : 29 €

UROS « Perry » PERIC pianiste et chanteur fait une escale à Cavalaire sur Mer, pour notre plus grand plaisir. Avec plus de 300 concerts, il est le seul au monde à présenter le meilleur « Ray Charles Tribute », ponctué de standing ovations. Son incroyable mimétisme vocal et sa présence dégagée sur scène sont surprenants. Uros sera accompagné par ses fidèles Pearlettes et par un quartet international.  
**Uros PERIC : piano, chant / Drew DAVIES au saxophone / Dave BLENKHORN à la guitare / Sébastien GIRARDOT à la contrebasse / Guillaume NOUAUX à la batterie.**  
The Pearlettes : Sandra Feketija, Suzana Labazan, La Likar.



Swingsons

10/09  
17h30

Esplanade  
Ste Estelle  
Tarif : gratuit

Ils reviennent à Cavalaire pour y interpréter leurs titres favoris de jazz manouche, de musiques tziganes, de flamenco et bien entendu des grands standards du jazz. Le groupe parcourt les plus grands standards du jazz manouche, en apportant une touche de fraîcheur et de jeunesse, enivrant à chaque représentation un public conquis dès les premières notes. Public, préparez-vous à un grand voyage musical rempli d'expériences créatives surprenantes.  
**Baptiste BURAZOVITCH : Guitare / Alexandre MATHIEU : Guitare / Frédéric GAIRARD : Violon / Marvin BURLAS : Violon / Pascal HAUTIN : Contrebasse.**



Omar Sosa

10/09  
21h00

Salle Henry  
Gros  
Tarif : 29 €

Pianiste de jazz et musicien migrateur, Omar Sosa s'est construit une identité hors-norme, il étonne par sa maturité musicale et enchante par la finesse de ses arrangements qui mêlent jazz, musiques urbaines et rythmes afro-caribéens. Entre jazz et world, Omar Sosa invente un jazz à l'horizon très ouvert, une musique magnifique, toujours en mouvement, qui sonne comme une langue universelle.  
**Pour ce projet, Omar, au piano, s'est entouré de musiciens chevronnés : Ernesto Simpson (batterie) et Leandro Saint-Hill (saxophone alto, flûte et clarinette), Childo Tomas (basse électrique), ensemble, ils forment le Quarteto AfroCubano.**



Cotton Club Show

11/09  
19h00

Salle Henry  
Gros  
Tarif : 29 €

Chef d'orchestre : Claude TISSENDIER / Chorégraphe : Fabien RUIZ  
Voici le spectacle le plus rythmé et le plus magique dont on puisse rêver : un orchestre plein de swing et de fougue pour la musique, des chanteuses et une troupe de fabuleux danseurs de claquettes, le tout en totale harmonie ...  
Le sextet de Claude Tissendier qui sonne comme un big band et les danseurs dirigés par Fabien Ruiz, allient la grâce à la performance pour un cocktail aux nuances explosives ! Un véritable show des années 30.



Château de la Messardière  
Hôtel & Spa \*\*\*\*\* Saint-Tropez  
PALACE

CASINO

Office Municipal de la Culture  
04 94 64 00 96

## CAVALAIRE DECLINE !



**Ce n'est pas l'Hôtel de Ville qui s'effondre, mais l'attractivité de notre commune.**

La saison arrive et une nouvelle cabane avec. A Cavalaire, ce ne sont plus les hirondelles qui annoncent le printemps mais les cabanes sur la promenade de la mer.

Cette nouvelle cabane est à la mode anglaise. Pourquoi pas ? Sa cheminée qui évoque un transatlantique laisse penser qu'au lieu d'une belle croisière, les riverains subiront les odeurs de fritures tôt le matin et tard le soir. Les immeubles de standing, pieds dans le sable et vue mer imprenable, profiteront en plus des vapeurs d'essence et vrombissements d'engins divers qui désormais fréquenteront la plage du centre-ville. Pour compléter le tableau, ils profiteront toujours plusieurs fois par semaine en journée et en soirée du déballeage du marché installé face à la mer.

Face à la mer, face à la magnifique baie de Cavalaire si réputée, qui attire depuis des siècles les visiteurs de tous horizons qui ont fait sa richesse, voilà ce que nous devons subir nous aussi qui aimons tant nous promener face à la mer.

### **Cavalaire est galvaudée, tirée vers le bas, et décline.**

Lorsque sont combinés : baisse de qualité de vie, pertes de valeurs immobilières et hausse considérables et injustifiées d'impôts, ce cocktail détonnant fait exploser en quelques mois tout ce qui a été construit durant des décennies par celles et ceux, acteurs économiques, élus successifs, cavalois, dont le travail a fait prospérer notre station balnéaire.

Cette saison qui s'annonce morose ne sera pas soutenue comme il se devrait par la politique touristique et événementielle voulue par le Maire.

Texte remis le 5 juin 2016.

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>  
et <http://www.a-napoleon.com>



ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10  
[contact@decidonscavalaire.fr](mailto:contact@decidonscavalaire.fr)

Cette année, j'espère que nous n'aurons pas à connaître à nouveau les désagréments de l'été dernier. La fermeture administrative d'un établissement de nuit a été une bonne chose. Quant aux nuisances liées au club de tir dénoncées par les riverains, Mr Le Maire est prêt à engager des travaux d'insonorisation. Attendons !

En ce début de saison la « chasse » au stationnement, en particulier avenue des alliées a commencé. Je pense qu'à défaut de verbalisations systématiques, des efforts de tolérance, d'information et de bienveillance seraient bien mieux compris, certaines infractions restent impunies.

Pour le respect de notre environnement, il est regrettable que certains particuliers n'utilisent pas les containers dédiés aux ordures ménagères mais continuent à déposer leurs sacs plastiques sur la voie publique. Il serait urgent de trouver des solutions à ces dépôts pour éviter les éventrations et l'éparpillement presque systématique. Ils sont une aubaine pour les animaux en quête de nourriture. Chaque année le problème est récurrent avec la prolifération de sangliers à la recherche de point d'eau et de nourriture. Leurs passages sont destructeurs dans les propriétés. Les jardins et les clôtures sont ravagés. Ne pouvons-nous pas demander une ou plusieurs battues spécifiques de prévention avant l'ouverture de la chasse ?

Dans la dynamique nouvelle de Cavalaire, je tiens à saluer la création d'une école de fly board. Cette activité va je l'espère générer une autre dimension sur notre littoral et ajouter un plus aux possibilités nautiques de notre ville. Souhaitons que les animations « jet ski » ne deviennent pas des prétextes à s'appropriier autour d'elles d'autres infrastructures surtout au détriment des autres activités nautiques comme le yacht club, l'aéroclub !

Bientôt nous parlerons du projet du port. C'est un projet ambitieux mais démesuré. Combien cela va-t-il coûter aux Cavalais ? La commune sera engagée sur plusieurs années est-ce bien sérieux et raisonnable ? En attendant d'en savoir un peu plus sur ce projet.

Bien à vous.

## LE POINT DE VUE DE SEBASTIEN VILAIN

### LE PORT DE CAVALAIRE

J'écris cet article le 5 juin, car on nous impose de le rendre un mois avant la parution du Mag .La majorité municipale vient de boucler son projet de réaménagement du port et nous l'a présenté. Aucun élu de l'opposition n'a été associé à l'élaboration de ce projet. Nous découvrons un projet très ambitieux avec beaucoup d'idées intéressantes .La plupart de ces idées ont été émises par une majorité de Cavalais et s'imposent par leur bon sens .Mais certains aspects de ce projet suscitent à juste titre nombre d'inquiétudes :

-Le budget est démesuré et il ne s'agit que d'un prévisionnel, tout le monde sait bien qu'il sera largement dépassé comme tous les chantiers de cet ampleur.

-Le mode de gestion retenu est une société ( SPL ) et le Maire envisage de céder des parts aux communes de La Croix-Valmer et du Rayol . Dans quel but ?

Depuis que Cavalaire existe, nous n'avons jamais eu la chance de recevoir une telle manne financière. Si ce projet est bien géré, c'est le jackpot, s'il est mal géré c'est la catastrophe. Ce projet ne figurait pas dans le programme électoral de Philippe Léonelli. Le conseil municipal n'a donc pas la légitimité de faire prendre un tel risque à la collectivité.

Si ça se passe mal, c'est les Cavalais qui paieront. C'est donc à eux de décider.

Compte tenu des montants en jeu et des conséquences possibles, je demande que ce projet soit soumis au vote des Cavalais par un référendum.

Sébastien VILAIN

[vilaincavalaire@orange.fr](mailto:vilaincavalaire@orange.fr)

# CAVALAIRE VIGILANCE

Dans le cadre de sa politique de proximité et de lien intergénérationnel, la Ville de Cavalaire-sur-Mer ouvre un registre de vigilance.

Peuvent s'y inscrire, les personnes âgées ou en situation de handicap vivant à domicile.

Ces personnes seront contactées par les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour toute situation de plan d'alerte et d'urgence départemental ou local, comme le plan «canicule».

Ainsi un lien direct et rapide est établi afin de ne pas laisser seuls les Cavalairois en difficulté.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur ce registre, doivent téléphoner au Centre Communal d'Action Sociale au 04 94 64 45 20.

# EXPO MAIRIE

Le hall d'accueil de l'hôtel de ville reçoit désormais une présentation d'œuvres d'art contemporain.



A l'initiative de Philippe Leonelli et sous le conseil artistique de Brigitte Oury, l'hôtel de ville présente du 6 juin au 12 août des œuvres de huit artistes de la Galerie ART 83 de Michel Poulain : Robert Sgarra, Gudmundur Erro, Peter Klasen, Gregory Berden, Béatrice Terra, Marina, Mantelto Vincent, Thierry Trives. Cette nouvelle initiative continuera dans le temps avec des présentations régulières dans ce lieu libre à tous de créations contemporaines en photographies, sculptures, peintures ou illustrations d'artistes locaux ou régionaux.



 **DEVENEZ FAN SUR FACEBOOK**  
facebook.com/mairie.decavalaire

# CARNET DU TRIMESTRE

## Ils sont nés



- 29/02/2016 Mael, Lucas THIERY
- 01/03/2016 Diogo, Ivan CASEIRO
- 04/03/2016 Maurin, Bruno, Georges REVERDITO
- 04/03/2016 Malicia, Océane CANCEDDA
- 05/03/2016 Noé MARTINS DO CARMO
- 19/03/2016 Noah JAILLETTE
- 23/03/2016 Jimmy, André STROUSSEL
- 30/03/2016 Corentin, Abel, Jean LARDY
- 04/04/2016 Louisa, Maryse, Valérie NAUDIN
- 04/04/2016 Sajed BAÏLI
- 15/04/2016 Khalil RAHMOUNI
- 24/04/2016 Imrane RZAINI
- 27/04/2016 Lili DAZIN
- 27/04/2016 Rayan IDRISSE
- 29/04/2016 Antoine, Marc, Philippe MEOT
- 08/05/2016 Chloé, Brigitte, Marcelle DUBIETZ CHOQUET
- 08/05/2016 Julie, Julienne, Germaine DUBIETZ CHOQUET

## Ils se sont mariés



- 07/05/2016 Floriano PERUGINI et Laury PHILIPPE
- 14/05/2016 Guillaume COHEN et Camille ELAN
- 21/05/2016 Maxim PIERRE et Magdalena FILIPKOWSKA

## Ils nous ont quittés

- 02/03/2016 Joséphine SEIDITA veuve MATHY
- 03/03/2016 Lucienne PÉRIER veuve DELAPLACE
- 05/03/2016 Richard GEORGET
- 08/03/2016 Yvonne JANET
- 09/03/2016 Benjamin MARTINET
- 11/03/2016 Paulette LIEBENGUETH veuve GENETET
- 15/03/2016 Roland BERBEY
- 16/03/2016 Marthe CARAMAGNOL épouse ASTEGGIANO
- 18/03/2016 Efstratios PAPLOMATAS
- 29/03/2016 Marc CARDOSO
- 01/04/2016 Maurice DOUCERAIN
- 04/04/2016 Christian HERBET
- 05/04/2016 Ernst KNABENHANS
- 08/04/2016 Robert NICOLAS
- 12/04/2016 Josette MENDIELA veuve NAVARRO
- 21/04/2016 Monique WYCKHUYS
- 23/04/2016 Pierre CROSSE
- 24/04/2016 Alice DETTLING épouse CHAUFFRAY
- 26/04/2016 Madeleine MANEINT épouse GENEVOIS
- 28/04/2016 Zohra HAMAR veuve CHABANE
- 01/05/2016 Madeleine FLEURY veuve CHABANNES
- 03/05/2016 Clara BOURLET veuve KOLODZIEJ
- 08/05/2016 Michel DEBUSÉRE
- 21/05/2016 Yvette JEHAN veuve PERRET
- 26/05/2016 Marie BRONDELLO veuve GALFARD
- 28/05/2016 Pierre LAUER

# SCOT : CET ÉTÉ, LE NOUVEAU DIAGNOSTIC TERRITORIAL S'EXPOSE

Une exposition itinérante s'invite du 22 août au 4 septembre 2016 à Cavalaire pour lever le voile sur les grandes lignes de la démarche intercommunale qui prépare, dès aujourd'hui, le territoire de 2030.

Réunion des Partenaires Publics Associés, comité de pilotage et groupe de travail sur la transition énergétique, ateliers pour échanger sur les atouts et faiblesses des volets phares du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)... ce premier semestre 2016 a été particulièrement riche concernant la révision du SCOT du Golfe de Saint-Tropez.

Un projet dans lequel s'est pleinement engagée la Communauté de communes et qui a vu fleurir, ces dix dernières années, de nouveaux enjeux pour l'ensemble des douze communes.

## UN RÔLE RENFORCÉ

Car depuis 2006, date à laquelle le premier SCOT du Var (alors porté par le Syndicat Mixte des Cantons de Grimaud et Saint-Tropez) a été adopté, le contexte a naturellement évolué.

La dynamique enclenchée, elle, est intacte.

« *Le diagnostic de 2006, bousculé par les changements en termes de Code de l'Urbanisme, les lois Grenelle 2 de 2010 ou encore la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, nécessitait d'être revisité* » souligne-t-on au service Aménagement du Territoire de la Communauté de communes.

Via le livre blanc, document à travers lequel les élus du territoire se sont prononcés sur les directions politiques qu'ils souhaitaient donner à l'élaboration du nouveau projet d'aménagement et de développement local, le rôle du SCOT s'est vu renforcé.



Bernard DHORNE, Responsable du Service Aménagement du Territoire/SCOT et Florence LANLIARD, Vice-Présidente en charge du SCOT et Maire du Plan de La Tour

## UN PROJET COLLECTIF EXPOSÉ DANS CHAQUE COMMUNE

Un développement maîtrisé et raisonné, un bassin de vie qui puisse répondre aux besoins des habitants et de l'économie en général, la préservation des richesses naturelles, paysagères et patrimoniales ainsi qu'une planification intercommunale respectueuse de chaque commune ont notamment été retenus.

L'exposition itinérante, qui passera par l'hôtel communautaire de Cogolin et dans chaque commune du territoire prendra la forme, d'ici quelques semaines, d'une série de grands panneaux explicatifs sur les avancées de la démarche collective pour lever le voile sur l'esquisse du Golfe de demain. Et puisqu'une fois achevé, le SCOT aura des conséquences concrètes sur le quotidien, une première réunion publique sera organisée dès cet automne 2016.



### Pour plus d'informations :

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez  
Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN  
Téléphone : 04 94 55 70 30  
Mail : [contact@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:contact@cc-golfedesainttropez.fr)  
Web : [www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)

**EXPOSITION ESTIVALE DU SCOT**  
du 22 août au 4 septembre - Hall de la Maison de la Mer  
Pour plus d'information : [www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)



**Mercredi 10 août**  
**GILBERT MONTAGNÉ EN CONCERT**

Esplanade Sainte Estelle à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme



**Jeudi 11 août**  
**LA BELLE ET LA BÊTE DANS LES SIXTIÉS**

Comédie musicale  
 Esplanade Sainte Estelle  
 Parade à 19h - Concert à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Vendredi 12 août**  
**AQUA GYM « RECORD DE PARTICI-PANTS »**

Séance spéciale animée, musicale et gourmande  
 Plage du Parc de 9h à 11h.  
 Renseignements : Service des sports

**Lundi 15 août**  
**72<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT DES TROUPES ALLIÉES EN PROVENCE**

Esplanade de Lattre de Tassigny – 11h30  
 Suivi des défilés des véhicules des sapeurs-pompiers et des véhicules militaires historiques du Musée Franco-Américain du Débarquement de Provence (12h30)

**DJ NOSTALGIE « GÉNÉRATION 80 »**

Avec DJ Erik (tubes des années 80)  
 Esplanade Sainte Estelle à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**GUINGUETTE**

Cale de mise à l'eau à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**ZUMBA TROPIQUES**

Place de la Gare à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme



**FEU D'ARTIFICE**

Plage du centre-ville à 22h30

**Mardi 16 août**  
**FUTUR DJ PARTY**

Soirée au goût futuriste  
 Esplanade Sainte Estelle à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Mercredi 17 août**  
**TOURNÉE D'ÉTÉ « GIRL RUN »**

Parcours de running de 5 km dédié aux femmes  
 Esplanade de Lattre de Tassigny  
 Renseignements : Office de Tourisme

**« IL ÉTAIT UNE FOIS »**

Comédie musicale sur les personnages mythiques de l'enfance  
 Esplanade Sainte Estelle  
 Parade à 19h - Concert à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Jeudi 18 août**  
**DÉFI DE LA BAIE** (course de natation)

Plage du Parc et plage du centre-ville  
 Départ : 17h00  
 Renseignements : Office de Tourisme

**MONY'S « DANSEZ ET CHANTEZ »**

Tous les tubes des années 80 à nos jours.  
 Esplanade de Lattre de Tassigny à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Du 19 août au 11 septembre**  
**« JAZZIOSCULPTURES »**

Exposition de sculptures sur le thème du jazz  
 Par Jean-luc Bibolini

Maison de la mer de 15h à 20h fermée le lundi  
 Renseignements : Office Municipal de la Culture

**Samedi 20 août**  
**TOURNÉE D'ÉTÉ 7UP**

Animations ludiques et festives  
 Esplanade de Lattre de Tassigny à partir de 14h  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Lundi 22 août**  
**ZUMBA PAILLETES**

Esplanade de Lattre de Tassigny à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Jeudi 25 août**  
**OBJETS TROUVÉS**

Concert sur le thème « Peace and love vs Rock »  
 Musique des années 60 et 70  
 Esplanade de Lattre de Tassigny à 21h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Mardi 30 août**  
**APÉRO-CONCERT SIBONGILE MBAMBO**

Musique traditionnelle sud-africaine aux intonations jazz.  
 Esplanade de Lattre de Tassigny à 18h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**SEPTEMBRE**

**Dimanche 4 septembre**  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Complexe sportif Henry Gros de 10h à 18h  
 Renseignements : Service des Sports

**Du 7 au 11 septembre**  
**CAVAL'AIR JAZZ FESTIVAL**  
**7<sup>ÈME</sup> ÉDITION**

Salle Henry Gros à 21h pour les concerts payants  
 Esplanade Sainte Estelle à 17h30 pour les



concerts gratuits  
 Renseignements : Office Municipal de la Culture

**Mardi 13 septembre**  
**APÉRO-CONCERT FIESTA BODEGA**

Apéro-concert dans une ambiance « latino »  
 Esplanade de Lattre de Tassigny à 18h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Les 17 et 18 septembre**  
**CAVAL'EAU JET**

Événement parrainé par Vincent Lagaf'  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Mardi 19 septembre**  
**APÉRO-CONCERT DOUCE FRANCE**

Concert des plus grands tubes des années 60, 70, 80  
 Esplanade de Lattre de Tassigny à 18h30  
 Renseignements : Office de Tourisme

**Samedi 24 septembre**  
**LA CAVALAIRE ROSALIE'S RACE CUP**

Organisée par le Comité des Fêtes  
 Promenade de la mer – Port – Esplanade de Lattre de Tassigny  
 Renseignements : Cavalaire Entreprises et Comité Officiel des Fêtes



**Découvrez tous les événements sur le programme des animations et sur le site [www.cavalaire.fr](http://www.cavalaire.fr).**

Programme susceptible de modifications

**Contacts**

Office de Tourisme (OT)	04 94 01 92 10
Comité Officiel des Fêtes (COF)	04 94 01 92 10
Espace Archéologique	04 94 01 92 18
Médiathèque	04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture (OMC)	04 94 64 00 96
Cavalaire Entreprises	04 94 00 11 45
Service des Sports	04 94 05 41 28
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	04 94 01 90 00
Hôtel de Ville	04 94 00 48 00
La Poste	36 31